



LES TROPHÉES DES CHAMPIONS

Le District du Jura a l'ambition de valoriser les équipes championnes de leur division en organisant une journée appelée « Les Trophée des Champions » dotée par le Conseil Départemental du Jura.

Les clubs cités ci-dessous ont obligation de participer à cette compétition.

Système de l'épreuve : *Sur une seule journée en un seul lieu* (Planning transmis à chaque club concerné)

D1 : match entre le 1^{er} de D1 et le vainqueur de la Coupe du Département si ce club est un club de D1, contre le 2^{ème} de D1 si le vainqueur de la Coupe du Département est premier d'une division inférieure. Si égalité au temps réglementaire 3 tirs au but puis mort subite.

D2 : match entre premier de chaque groupe. Si égalité au temps réglementaire 3 tirs au but puis mort subite.

D3 : mini championnat entre premier de chaque groupe avec matches de 2 x 25 mn si égalité voir article 5.

D4 : mini championnat entre premier de chaque groupe avec matches de 2 x 25 mn si égalité voir article 5.

D5 : si 4 groupes, demi-finales entre le premier de chaque groupe et finales entre gagnants et perdants, matches de 2 x 25 mn, si égalité 3 tirs au but puis mort subite. (Si 3 groupes voir article 5 classement mini championnat)

1. Composition des équipes

Les Equipes peuvent être composées de 16 joueurs pour cette compétition, soit 5 remplaçants.

2. Maillots

Les équipes sont dans l'obligation de venir avec deux jeux de maillots de couleur différente

3. Qualification des joueurs :

application des textes généraux et du texte district :
« Qualification et participation en équipes inférieures » y compris l'alinéa C (5 dernières rencontres).
En cas d'appel le délai est ramené à 48 h.

Il est autorisé d'inscrire sur la feuille de match papier 2 joueurs ayant participé à plus de 10 matches en équipe supérieure ou ayant participé au dernier match d'une équipe supérieure si celle-ci ne joue pas.

4. Calendrier : les rencontres de Coupe priment sur le titre de champion, priorité sera donnée aux matches de Coupe (respect de nos partenaires). La Commission a toute autorité pour planifier les matches selon les différents cas d'espèces.

5. Classement mini championnat

Match gagné = 3 pts

Match nul = 1 pt

En cas d'égalité pour déterminer le champion de la division, résultat entre les équipes concernées puis départage par les 3 tirs au but, et mort subite, réalisés entre les équipes à égalité au temps réglementaire.

6. Titre : un trophée sera remis aux lauréats et aux clubs finalistes.

7. Récompense :

Le vainqueur de chaque Division recevra un Bon d'Achat de 400 €.

Le ou les finalistes de chaque Division recevront un Bon d'Achat de 300 €.

Tout litige sera traité par la Commission Sportive sur place.

La Commission Sportive du District du Jura

